

Les cibles

Les clubs d'entreprises FACE soutiennent en priorité :

- les associations qui œuvrent dans la lutte contre l'exclusion par l'emploi et par le logement,
- les initiatives des jeunes et moins jeunes (les porteurs de projet),
- les associations qui œuvrent pour la connaissance et la reconnaissance mutuelle des cultures,
- les associations situées dans les quartiers sensibles,
- les associations sportives qui sont souvent porteuses d'évènements permettant la rencontre,
- les associations de femmes.

Les objectifs généraux

Pour les entreprises

- Investissement dans leur environnement social.
- Structuration des sollicitations multiples des associations.
- Meilleure connaissance du monde et du tissu associatif.
- Découverte et apprentissage des cultures des quartiers dits sensibles.
- Amener leurs salariés à s'impliquer dans des actions de solidarité.

Pour les associations

- Etre appuyées dans le développement de leur activité.
- Etre conseillées dans la gestion et l'organisation de leur activité.
- Etre soutenues financièrement et matériellement dans la réalisation de leur projet.
- Bénéficier de compétences et de savoir-faire issus du monde de l'entreprise.
- Mieux comprendre les contraintes et les besoins d'une entreprise.
- Lier des contacts directs avec des dirigeants d'entreprises pouvant aboutir à la naissance de nouveaux projets tels que jobs d'été ou emploi direct, préparation à l'embauche etc.. pour leurs adhérents.

Les apports des clubs FACE

Pour les entreprises

- Analyse faite en amont des besoins des associations.
- Recueil des informations supplémentaires nécessaires.
- Organisation des rencontres au sein des quartiers.

Pour les associations

- Mise en relation avec les entreprises.
- Information sur la façon de solliciter les entreprises.

Le concept

L'action "Initiative" soutien aux associations, menée depuis l'origine par les clubs d'entreprises FACE, vise à accompagner des associations dans le lancement de nouveaux projets, dans le développement de leurs activités, dans le soutien d'actions et dans l'organisation d'évènements locaux.

Pour soutenir ces associations, Les clubs d'entreprises locaux mobilisent les entreprises partenaires. Ces dernières sont sollicitées pour appuyer les associations par de la mise à disposition de moyens :

- matériels,
- financiers,
- humains.

Les objectifs

- Favoriser l'intégration des habitants des territoires en difficulté en facilitant leur implication dans des associations ;
- Faciliter la mise en œuvre des projets associatifs privilégiant la rencontre et la connaissance mutuelle des cultures en direction des habitants des territoires en difficulté ;
- Promouvoir la prise d'initiatives et la volonté de développement des associations ;
- Faciliter les échanges entre le tissu associatif et les entreprises du club ;
- Mobiliser des moyens matériels, humains et financiers des entreprises et les impliquer dans des projets associatifs ;
- Participer au développement de projets associatifs favorisant la valorisation de l'apport positif des personnes ;
- Créer différents supports de communication et de promotion de cette action auprès d'entreprises locales.